

Dispositif de Secours

IMPORTANT : Il appartient à l'organisateur de se reporter aux Règles Techniques de Sécurité (RTS) de la Fédération Française de Cyclisme, et notamment le tableau relatif au dispositif de secours, afin d'adapter le dispositif retenu en fonction du type d'épreuve.

Présence d'une équipe de secouristes ? Oui Non

Nom, Prénom : _____ PSC1 PSE1 PSE2

Présence d'une association agréée de secouristes ? Oui Non

Nom de l'association : _____

Nombre de secouristes : _____

Présence d'un véhicule de Secours ? Oui Non

Type de véhicule : Véhicule ASSU (Ambulance de secours et de soins d'urgence de type B)

Véhicule VSP (Véhicule de premiers secours à personnes)

Présence d'un médecin sur l'épreuve ? Oui Non

Nom, Prénom : _____

Nom, Prénom : _____

Nom, Prénom : _____

Nom, Prénom : _____

Autre (à préciser) :

Nom, Prénom : _____ Fonction : _____

NB : La préfecture ainsi que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale seront informées, dans un délai de 24 heures après la fin de la manifestation, de tous accidents et incidents qui auraient pu survenir lors de celle-ci.

| Moyens à mettre en place | Nature de l'épreuve (compétition cycliste sur route) | | | |
|---|---|--|--|--|
| | Circuit (1) inférieur ou égal à 12 km | Circuit (1) supérieur à 12 km et inférieur à 20 km | Contre La Montre ou Epreuves Chronométrées | Circuit (1) 20 km ou plus Ou ville à ville ou par étapes |
| Type de Moyen de Secours retenu | 2 secouristes majeur PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public | 2 secouristes majeur PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public | 2 secouristes majeur PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public | > DPS retenu, à préciser (2) > ou présence d'une ambulance avec 2 secouristes ou équivalent |
| VEHICULE destiné aux Premiers Secours | 1 véhicule dédié aux 2 secouristes pour se déplacer sur le circuit. (véhicule de tourisme à minima pour se déplacer sans notion de transport) Ils seront équipés de moyens de communication adaptés au circuit | > DPS P.E. retenu préciser : - Dispositif statique - Dispositif dynamique (2) - Dispositif mixte ou > ambulance | > DPS P.E. retenu préciser : - Dispositif statique - Dispositif dynamique (2) - Dispositif mixte ou > ambulance | > DPS, à préciser (2) ou > ambulance |
| Médecin | NON (pas d'obligation) | NON (pas d'obligation) | NON (pas d'obligation) | OUI |

